



Pourquoi adhérer à l'Association Francophone de la Communication Parlée ?

L'Association Francophone de la Communication Parlée (AFCP) a été créée en novembre 2001 (statuts déposés en janvier 2002 à la préfecture du Vaucluse) par l'ensemble des membres de ce qui était alors le bureau du *Groupe Francophone de la Communication Parlée* de la *Société Française d'Acoustique*. Le but des membres fondateurs de l'Association était (1) de mieux affirmer le statut spécifique de la recherche sur la parole, et (2) de créer une structure d'animation et de réflexion qui soit à l'image de la richesse pluridisciplinaire et de la diversité nationale des laboratoires et chercheurs francophones travaillant sur la parole. A ce titre, l'AFCP est un "Special Interest Group" régional de l'International Speech Communication Association (ISCA).

Depuis sa création, l'AFCP s'emploie donc à rassembler les chercheurs francophones des disciplines de la communication parlée, à favoriser leurs échanges et à aider à la formation de jeunes chercheurs, par l'organisation de séminaires, par le soutien apporté à différentes rencontres scientifiques et l'animation de projets collaboratifs de recherche, et par l'organisation d'une rencontre biennale "Les Journées d'Etudes sur la Parole" (JEP) qui permet une synthèse de l'ensemble des travaux de notre communauté scientifique.

Adhérer à l'AFCP, c'est donc d'abord **témoigner de son soutien à cette démarche d'animation** scientifique, lui donner les moyens de devenir plus efficace, et, finalement, en devenir un des acteurs.

Adhérer à l'AFCP, c'est aussi **bénéficier d'un ensemble d'avantages** liés aux activités même de l'Association :

- Des **tarifs préférentiels** pour :
 - votre inscription aux JEPs
 - votre inscription aux séminaires, aux écoles d'été et aux conférences que l'AFCP organise ou dont elle soutient l'organisation
 - l'achat de certaines bases de données.
- Une **adhésion de facto à l'ISCA** vous permettant de bénéficier de tous les avantages qu'offre cette association de rayonnement international (comme un tarif préférentiel pour Interspeech, voir www.isca-speech.org)
- Des **bourses** vous permettant de participer à des séminaires, écoles d'été ou conférences dans le domaine de la recherche sur la communication parlée
- La possibilité de participer **au prix de thèse** de l'AFCP organisé annuellement.
- Une **aide financière et administrative** (avance remboursable, encaissement des inscriptions, paiement par CB via internet) pour l'organisation de vos congrès ou séminaires
- L'**accès et la diffusion** de documents sur les bases de données disponibles sur le site web de l'AFCP (www.afcp-parole.org) : bases de données de thèses, d'articles, de démos et d'outils, archives électroniques (actuellement mises en place)
- L'inscription à la liste de diffusion électronique **PAROLE**

Adhérer à l'AFCP c'est aussi **donner plus de poids aux efforts déployés par cette association pour participer aux débats sociétaux** pouvant être liés à l'utilisation des résultats de nos recherches (cf. par exemple l'utilisation de nos travaux dans le contexte juridique).

Enfin, **adhérer à l'AFCP**, c'est se donner les moyens **d'être actif dans notre communauté** en exprimant vos opinions, en élisant vos représentants et en participant à la vie et aux projets de l'association.

www.afcp-parole.org